

Éléments d'information de la crise malgache - août 2010 -

Les éléments présentés ci-dessous visent à donner les principales informations de compréhension des derniers événements de la crise politique malgache. Ces repères ne peuvent et n'ont pas l'ambition d'être exhaustifs.

Juillet 2010 : création de la CNOSC

COORDINATION NATIONALE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

A l'échelle nationale, des négociations pour une sortie de crise sont menées par différentes structures. >> dialogue "malgalo-malgache".

Dans ce cadre, la CNOSC a été créée en juillet 2010. Cette Coordination Nationale vise à poursuivre la médiation initiées par différentes entités, notamment la communauté internationale.

La CNOSC regroupe

- La Coalition des OSC*
- L'Alliance des OSC* et
- Le KMF/CNOE (Comité national d'observation des élections).

* Organisation de la Société Civile

Ses objectifs

- Assumer la médiation pour une sortie de crise consensuelle et
- Jeter les bases de la refondation de la République à travers un processus de larges consultations au niveau des régions, puis au niveau national et la mise en œuvre de la réconciliation nationale.

Ses principes

- La neutralité et l'impartialité de la démarche
- la cohésion et l'unité du groupe
- L'indépendance, la capacité d'écoute et l'ouverture d'esprit
- L'engagement ferme des membres de n'accepter aucune fonction exécutive dans la future transition.

Cette Coordination souligne et réaffirme que ses actions "seront guidées de manière intangible par la primauté de l'intérêt supérieur de la Nation, le consensus et la non violence en matière de sortie de crise et de gestion de la transition"

La CNOSC a lancé un appel à :

- l'ensemble de la classe politique pour un retour aux négociations en vue de discussions franches et sincères pour un accord réaliste.
- l'ensemble des Forces Armées unies pour un soutien affirmé du processus et le maintien de la paix sociale ainsi que la garantie de tout accord ;
- l'ensemble de la population, notamment la Société Civile homogène pour une adhésion entière au processus ;
- l'ensemble de la Communauté Internationale unie pour un accompagnement de cette initiative.

(extraits d'une déclaration solennelle, le 24 juillet 2010).

Plus d'informations : le contrat de partenariat de la CNOSC est consultable sur le site Internet du journal Madagascar-Tribune.com <http://www.madagascar-tribune.com/Contrat-de-partenariat,14425.html>

13 août 2010 : signature des accords d'Ivato - "dialogue malgalo- malgache"

Le 13 août 2010, au centre de conférences internationales d'Ivato, **plus de 80 partis** ont signé un accord politique visant à sortir de la crise, dits "**les accords d'Ivato**". Etaient présents : des partis politiques des associations et organismes de la société civile.

Ces accords ont été paraphés officiellement par Andry Rajoelina ainsi que par l'ensemble des partis politiques.

Contenu de ces accords :

- Andry Rajoelina est maintenu président de la Transition.
- un gouvernement d'union nationale devra être mis en place tout comme un Congrès de la Transition incluant tous les partis signataires.
- le Premier Ministre sera nommé à partir d'une liste proposé par les partis et associations politiques signataires
- un calendrier électoral a également été défini pour fixer l'échéance des élections législative et présidentielle (cf. ci-dessous, partie "calendrier électoral")

Actualité – crise malgache

Un exemplaire du document signé a été remis respectivement à la CNOSC, aux "Raiamandreny Mijoro", à la Haute Cour Constitutionnelle et à la Haute Autorité de Transition.

"La SADC, l'Union africaine et la communauté internationale devraient apporter leur appui politique, technique, matériel et financier au processus de dialogue malgacho-malgache". Il a été décidé de la mise en place "d'un bureau de liaison de la SADC à Antananarivo afin de soutenir le processus de dialogue". (déclarations de la SADC le 18 août).

La Conférence nationale souveraine - Report

La Conférence nationale souveraine, qui devait se tenir du 30 août au 3 septembre, a été reportée du 13 au 18 septembre prochain.

Objectif : aboutir à des résultats définitivement reconnus pour une sortie de crise.

Dans ce sens, des réunions techniques sont organisées à partir du 30 août jusqu'au 1er septembre afin de préparer cette Conférence nationale.

La conduite de cette réunion technique est confiée à l'Union des organisations de société civile ou UOSC dont les membres sont le KMF-CNOE et la COSC.

Repères : processus de médiation à l'échelle internationale

MAPUTO I - L E 9 AOÛT 2009

Les textes des accords de Maputo I regroupent :

- ▶ la charte des valeurs,
- ▶ la charte de la Transition (correspondant à la Constitution provisoire pour la période de Transition)
- ▶ l'accord politique de Maputo (les principes retenus par les quatre mouvances)
- ▶ l' accord N°1 de Maputo sur l'annulation des charges relatives aux événements de 2002
- ▶ l'accord N°2 de Maputo sur le cas du Président Marc Ravalomanana
- ▶ l'accord N°3 de Maputo sur l'annulation des poursuites et des condamnations prononcées contre des personnalités politiques, civiles ou militaires durant le régime Ravalomanana.

texte intégral disponible à l'adresse suivante : <http://www.madagascar-tribune.com/Tout-sur-les-accords-de-Maputo,12510.html>

Signataires : Les leaders des 4 mouvances malgaches

Médiateur : Joaquim Chissano, SADC

Contenu des accords :

- la distribution des postes, dont la désignation du président de la transition,
- la nomination d'un Premier ministre
- la mise en place d'un gouvernement de transition jusqu'aux élections de 2010.

Fin août 2009, 69 organisations de la société civile et des partis politiques malgaches avaient signé leur adhésion à la charte de transition issue de l'accord du 9 août 2009 à Maputo.

MAPUTO II – FIN AOUT 2009

Objectif : répartir les postes entre les quatre mouvances politiques.

>> point d'achoppement, échec des négociations de Maputo II

6 OCTOBRE 2009 -

Nouvel accord décidé pour le partage du pouvoir - échec

ADDIS-ABEBA – 3 AU 6 NOVEMBRE 2009

A l'issu des négociations menées à Addis-Abeba, les leaders des 4 mouvances politiques de Madagascar réunis à Addis-Abeba du 3 au 6 Novembre 2009 ont réaffirmé solennellement leur adhésion totale à l'accord politique, à la charte de la Transition, ainsi qu'aux accords subséquents signés à Maputo le 9 août 2009.

Médiateurs : l'Union africaine, la SADC, l'Organisation Internationale de la Francophonie, les Nations Unies

Engagement pris : mise en œuvre les accords de Maputo, notamment l'accord politique et la charte de la Transition, considérés comme le seul cadre de résolution de la crise politique malgache.

les 4 mouvances malgaches :

- Andry Rajoelina
- Marc Ravalomanana
- Albert Zafy
- Didier Ratsiraka

NB : les mouvances sont à distinguer des partis politiques malgaches

Calendrier électoral - données disponibles fin août 2010

le 17 novembre 2010 : les électeurs sont invités à se prononcer sur l'adoption de la Constitution de la 4^{ème} République

Le décret N°2010 - 0757 portant sur la convocation des électeurs pour le référendum constitutionnel a été adopté au cours du conseil des ministres qui s'est tenu le lundi 16 août 2010
Dans son article 2, ce décret prévoit également que les opérations de refonte de la liste électorale seront closes le 02 novembre 2010 à 17 heures au plus tard.
Rappel : la refonte de la liste électorale a débuté le 1er janvier 2010, sous l'égide de l'ancien vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, Manoroahanta Cécile.
Conformément au code électoral donc, les autorités en place disposent de trois mois pour préparer ce référendum.

le 16 mars 2011 : organisation de l'élection législative

le 4 mai 2011 : organisation du premier tour de l'élection présidentielle

En mai 2010, Andry Rajoelina a déclaré ne pas se présenter à la prochaine élection présidentielle.

Rappel : La Constitution de la 3ème République de Madagascar date du 19 août 1992 (voté par référendum national). Elle a été modifiée à deux reprises, le 18 novembre 2001, puis le 27 avril 2007

28 août 2010 : condamnation de Marc Ravalomanana

L'ancien président Marc Ravalomanana a été condamné, samedi 28 août, par contumace aux travaux forcés à perpétuité. Cette condamnation s'inscrit dans le procès des auteurs de la tuerie du 7 février 2009, où la garde présidentielle avait tiré sur la foule, faisant au moins une trentaine de morts et plus d'une centaine de blessés.

Cette condamnation pose questions.

- Quelles conséquences pour la sortie de crise?

Les trois mouvances des anciens présidents posaient comme condition leur retour au pays, avant de valider l'accord politique d'Ivato.

- Quelle sera la réaction de la communauté internationale?

- Marc Ravalomanana sera-t-il considéré comme un interlocuteur incontournable ?

Rappels : Sanctions internationales

Une partie des bailleurs de fonds avaient déjà suspendus leur aides financières à Madagascar dès 2009, tels la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International ou encore la Norvège.

Le 7 juin 2010, l'Union européenne suspend officiellement son aide au développement à Madagascar, pour une durée de 12 mois, en raison du non respect des accords signés pour mettre fin à la crise politique. Cela comprend l'arrêt de l'aide budgétaire européenne au gouvernement malgache ainsi que l'arrêt du nouveau financement au titre du 10^{ème} Fonds Européen de Développement (FED).

Les aides humanitaires et d'urgence sont maintenues.

Plus de 500 millions d'euros devaient être versés sur 5 ans dans le cadre du 10ème FED. Ce Fonds devait contribuer entre autre à la construction de routes, investissement à long terme.

Cette décision pourrait donc avoir un impact négatif sur la situation économique du pays.

La levée de ces sanctions est conditionnée au retour à l'ordre constitutionnel et à un compromis négocié entre toutes les parties pour sortir de la crise politique.

Depuis le 1er janvier 2010, Madagascar est exclu de l'AGOA.

Madagascar ne fait plus partie de la liste des pays bénéficiaires de l'AGOA.

L'AGOA est un régime douanier préférentiel pour l'entrée aux Etats-Unis de certains produits de certains pays d'Afrique sub-saharienne, en fonction d'une liste de critères incluant démocratie et droits de l'homme.

Ainsi, c'est par exemple l'industrie textile et de confection qui est touchée par cette mesure; filière qui avait connu un essor ces dernières années. Les débouchés étaient en partie liés à l'exportation, notamment en direction des Etats-Unis.

En 2008, les Etats-Unis avaient importé de Madagascar pour 324 millions de dollars (environ 254 M€).

Sources : le Monde, RFI, Madagascar Tribune, Midi Madagascar, le Quotidien, ActuMada, sobica.com

POINT DE VUE.

**Extrait du rapport d'enquête de Reporters Sans Frontière,
"Madagascar. Suspensions, saccages et désinformation, : les médias au cœur de la crise"
Enquête menée par M. Ambroise Pierre en JUILLET 2010**

Le rapport détaille les attaques subies par les médias et les journalistes depuis décembre 2008 (suspensions, saccages, agressions, détentions), il analyse la nature du paysage médiatique de la grande île (polarisation, pressions et autocensure), et dénonce la façon dont les médias peuvent parfois être sources de propagande et de désinformation.

"Conclusion et recommandations

Minés par la corruption, les dissensions et les dérapages, livrés aux pressions des propriétaires de groupes de presse, et souvent menacés par le risque d'attaques et d'agressions violentes, les médias malgaches font face à de nombreux défis.

La période actuelle de transition est à bien des égards décisive pour l'avenir de l'île. Les acteurs politiques doivent jouer l'apaisement et s'employer dès à présent à mettre sur pied un environnement plus favorable et plus sain pour les médias. De leur côté, les journalistes doivent garder à l'esprit leur mission : celle d'informer et d'observer l'arène politique, pas d'y figurer, la compétition politique étant une chose, et l'information une autre.

Enfin, tirant les enseignements de cette crise et du rôle qu'y ont joué les médias, le futur pouvoir malgache devra rapidement garantir son indépendance à la presse, au risque, sinon, de priver sa population de l'information dont elle a grand besoin et, par ailleurs, de se retrouver victime d'une campagne de dénigrement systématique dont on vient tout juste de mesurer les dégâts.

Reporters sans frontières recommande

> **Aux autorités malgaches** : de respecter la liberté de la presse, dans les médias tant publics que privés, et de protéger les journalistes ; d'accorder la liberté provisoire aux employés de Radio Fahazavana détenus à Antanimora et de veiller plus largement à ce que tout journaliste poursuivi en justice bénéficie d'un procès juste et équitable, lui évitant une peine de prison en cas de délit de presse ; de faciliter le travail de réactualisation du Code de la communication et d'adopter ensuite ce code pendant la transition ; de soutenir le principe d'une régulation indépendante des médias en accordant son autonomie à la Commission spéciale à la communication audiovisuelle (CSCA).

> **A la communauté internationale**, et notamment à Joachim Chissano, médiateur de la crise malgache : d'exiger de chaque mouvance des engagements fermes en termes de respect de la liberté de la presse et des journalistes ; d'interdire aux chefs de mouvance de se rendre aux négociations de sortie de crise avec des groupes de journalistes à leur solde et donc instrumentalisés ; de préférer les conférences de presse et les interventions sur plusieurs médias en même temps plutôt que les confidences à un média en particulier, pour éviter d'être taxé de favoritisme étant donné la polarisation de la presse malgache.

> **Au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)** : de faire valoir avec plus de force auprès des autorités locales son rôle d'accompagnement dans la réforme du secteur des médias ; de faire appel à des experts extérieurs et indépendants pour revoir le projet de code avant de le soumettre aux autorités locales.

> **A la France** : de ne pas se contenter de son offre culturelle et scientifique actuelle, mais d'inscrire la question des médias malgaches au rang des priorités de sa coopération bilatérale ; de prévoir dans un projet de type «Fonds de solidarité prioritaire de sortie de crise» un important volet «médias» prévoyant un soutien à la formation, une assistance technique à la presse écrite et audiovisuelle, ainsi qu'un appui aux instances de régulation et à l'Ordre des journalistes; de soutenir la création d'une Maison de la presse à Antananarivo.

> **Aux journalistes malgaches** : de respecter l'éthique et la déontologie de la profession, en s'affranchissant de la propagande, des prises de position partisans, et des appels à la violence ; d'organiser solidairement des mécanismes d'autorégulation ; de refuser la corruption qui les écarte systématiquement de l'objectivité."

Rapport d'enquête Téléchargeable sur :

[http://fr.rsf.org/IMG/pdf/RSF - Les medias au coeur de la crise.pdf](http://fr.rsf.org/IMG/pdf/RSF_-_Les_medias_au_coeur_de_la_crise.pdf)

Cinquantenaire de l'Indépendance de Madagascar 26 juin 2010

Fête du cinquantenaire de l'Indépendance à Madagascar :

A Antananarivo, des manifestations ont été organisées par le gouvernement de la Haute Autorité de Transition : défilé militaire au stade de Mahamasina, cérémonies festives (spectacle pyrotechnique). Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont assisté à cette journée commémorative.

Les partis de l'opposition ont boycotté cette cérémonie, ainsi qu'une partie du corps diplomatique. La France a participé à ce cinquantenaire de l'indépendance, en la présence au seul défilé militaire de M. L'ambassadeur, J.M Châtaigne,.

DATES REPERES DE L'HISTOIRE RECENTE DE MADAGASCAR

6 août 1896 : Madagascar est déclarée unilatéralement par l'Assemblée nationale « colonie française avec les îles en dépendant ».

1946 : Madagascar devient un Territoire d'Outre-mer au sein de l'Union française.

29 mars 1947 : Une insurrection éclate à Madagascar. La répression se soldera par des dizaines de milliers de victimes.

26 juin 1960 : L'indépendance est proclamée. Philibert Tsiranana est président depuis le 1er mai, date à laquelle il a été élu par l'Assemblée malgache.

11 octobre 1972 : Changement de pouvoir. Le 13 mai 1972, P. Tsiranana remet les pleins pouvoirs au général Ramanantsoa. Une décision entérinée par référendum le 8 octobre.

15 juin 1975 : Didier Ratsiraka est désigné à la tête du Conseil suprême de la révolution et chef de l'État par un directoire militaire. Le nouveau gouvernement s'affirme marxiste - lien privilégiés avec l'Union soviétique.

30 décembre 1975 : Adoption de la II République, par référendum. Institution de la République Démocratique de Madagascar

17 septembre 1976 : la capitale Tananarive est rebaptisée Antananarivo

16 août 1991 : La Marche de la Liberté est organisée par les Forces Vives (collectif de l'opposition)- répression par les forces de l'ordre

19 août 1992 : Adoption de la Constitution de la III République, par référendum – rupture avec le socialisme. Election : Albert Zafy devient président .

29 décembre 1996 : Didier Ratsiraka est élu président

29 avril 2002 : la Haute Cour constitutionnelle proclame Marc Ravalomanana président, suite à l'élection présidentielle du 16 décembre 2001. Contestation des chiffres du premier tour. La Haute Cour Constitutionnelle tarde à donner sa position. M. Ravalomanana s'autoproclame président en février 2002. Un compromis est trouvé en avril.

1^{er} janvier 2005 : l'ariary devient la seule monnaie en vigueur.

4 avril 2007 : référendum sur la réforme constitutionnelle.

24 janvier 2009 : Le maire de Antananarivo, Andry Rajoelina, élu en décembre 2008, lance un appel à la grève générale contre la « dictature » de Marc Ravalomanana. Début de l'actuelle crise politique malgache

21 mars 2009 : Andry Rajoelina devient président de la Haute autorité de transition

Source : RFI. Plus d'info en consultant l'article complet : <http://www.rfi.fr/afrique/20100625-dates-cle-histoire-recente-madagascar>

>> Plus d'informations

INA. Vidéos sur l'indépendance en 1960

<http://www.ina.fr/playlist/histoire-et-conflits/madagascar.297193.AFE85007190.oui.fr.html>

Jeunes Afrique. Articles parus dans la revue :

- "Madagascar proclame son indépendance", le 23/06/2008

<http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN22068madagecnadn0/president-madagascar-independance-referendummadagascar-proclame-son-independance.html>

- "Philibert Tsiranana", le 24/06/2010

<http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTJAJA2580p042-045.xml2/france-president-cooperation-manifestationphilibert-tsiranana.html>

Développements économiques récents et perspectives à Madagascar

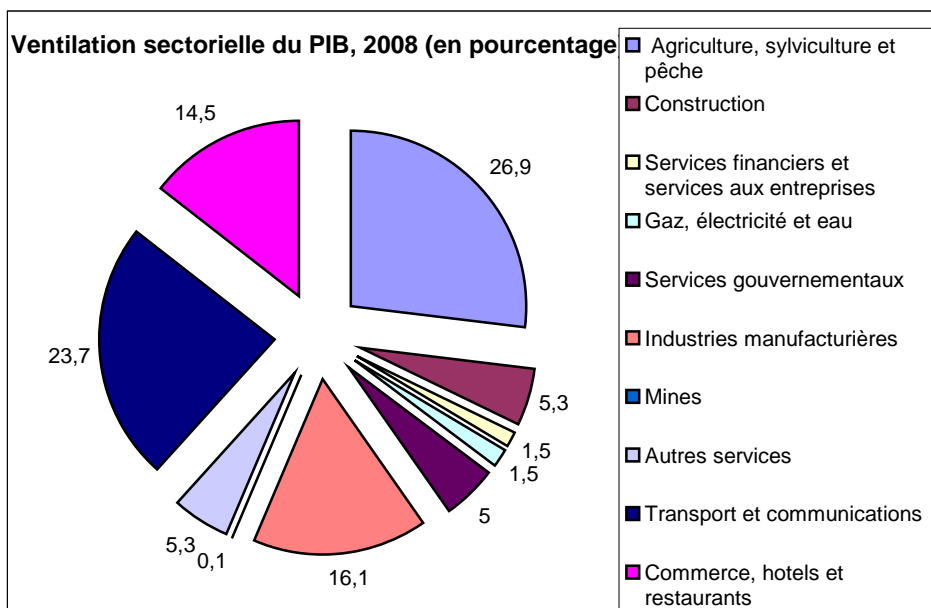
Cet article, ainsi que les données statistiques sont tirés du site Internet **AfricanEconomicOutlook.org** ©, <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/countries/southern-africa/madagascar/>

"La croissance du PIB en 2009 a été de -4.5 % en raison de la diminution de l'investissement, aussi bien public que privé.

En effet, le **gel partiel de l'aide extérieure**, du fait de la situation politique, a considérablement freiné l'investissement public dans cette économie où les trois quarts des dépenses publiques d'investissement sont financés sur ressources extérieures. **La politique budgétaire restrictive** mise en place pour pallier la diminution des recettes fiscales n'a pas permis de compenser la baisse des ressources extérieures.

Parallèlement, **les difficultés économiques rencontrées par les entreprises ont également mis un frein à l'investissement privé**. Bien que les données ne soient pas encore disponibles, certains indicateurs intermédiaires, tels que la consommation d'électricité et le volume de crédits accordés au secteur privé, reflètent cette diminution. Le secteur minier semble toutefois avoir été épargné par cette crise.

Le solde extérieur, bien que toujours déficitaire, s'est amélioré. Cette diminution du déficit commercial s'explique par la baisse de la demande nationale pour les biens de consommation finale et intermédiaire qui a entraîné une diminution des importations. Celle-ci a été suffisamment forte pour compenser le recul des exportations lié pour sa part au déclin de la demande mondiale dans le contexte de crise économique.



Cette nouvelle période d'instabilité crée une rupture après les années fastes que le pays a connues depuis 2003 et qui a culminé avec un taux de croissance de 7.1 % en 2008. Elle **souligne la fragilité de la situation économique à Madagascar**. Les maigres acquis sont en effet régulièrement hypothéqués par les crises politiques à répétition. Le secteur secondaire ne représentait ainsi en 2008 que 17.7 % du PIB, contre 55.3 % pour le secteur tertiaire et 26.9 % pour le secteur primaire, selon les données du ministère de l'Économie et de l'Industrie.

LE SECTEUR PRIMAIRE devrait encore contribuer positivement à la croissance en 2009, après une croissance de 3.1 % en 2008. En effet, le sous-secteur agricole a été relativement épargné par la crise politique et la récolte principale a été soutenue par une bonne pluviométrie dans les grandes zones de culture rizicole. De plus, le pays a été peu touché par les cyclones au cours de la saison 2008-09, comparativement à l'année précédente. Cependant, le tarissement des financements pour poursuivre la politique de subvention des intrants agricoles laisse entrevoir quelques difficultés pour la récolte de contre-saison. Les perspectives du sous-secteur halieutique sont en revanche négatives, le secteur étant, d'une part, toujours miné par des difficultés structurelles indépendantes de la crise intérieure et, d'autre part, exposé à la contraction de la demande mondiale liée au contexte de crise internationale. Enfin, la production du sous-secteur de la sylviculture est marquée par l'exploitation illégale des bois précieux, notamment le bois de rose.

LE SECTEUR SECONDAIRE est sans doute le secteur le plus touché par la crise politique actuelle. Le secteur industriel malgache souffre déjà d'une fragilité structurelle et d'un manque de compétitivité. Le taux d'utilisation des capacités productives est faible (entre 50 et 60 %) et plus de 95 % des débouchés se situent sur le marché local. De ce fait, l'impact de la crise financière mondiale a été limité principalement aux entreprises franches. En revanche, le secteur industriel a été fortement touché par les conséquences de l'instabilité institutionnelle : outre les actes de vandalisme, perpétrés aux tout premiers jours de la crise et qui ont engendré la destruction totale ou partielle de certaines unités de production, les entreprises font face à une contraction de la demande. Cette dernière est liée à l'incertitude, au chômage grandissant et à des pertes sèches sur les créances dues par des clients sinistrés et qui représentent entre 3 et 5 % du chiffre d'affaires. Les entreprises souffrent aussi des difficultés croissantes dans leur négociation avec les banques pour les facilités de financement.

Les branches sinistrées sont essentiellement

- l'industrie textile, qui a fortement souffert de la crise mondiale, puis des incertitudes sur la reconduction des accords Agoa avec les États-Unis. Les perspectives pour 2010 sont moroses à la suite de l'annonce, fin 2009, de la suspension de ces accords, alors que le marché américain représente 20 % de l'activité des entreprises franches du secteur ;
- l'industrie des matériaux de construction, qui subit les conséquences du ralentissement des investissements et des activités liées au BTP ; et
- l'artisanat, qui subit de plein fouet les conséquences de la diminution de la fréquentation touristique.

Le secteur minier a en revanche été épargné, à l'exception des activités de lapidairerie. [...]

Enfin, **LE SECTEUR TERTIAIRE** enregistre également une baisse d'activité quasi généralisée.

- **Le sous-secteur des transports** est en régression, notamment pour ce qui concerne les transports routiers. Cette baisse d'activité est reflétée par une diminution de la consommation de gasoil de 10 %, malgré une diminution des prix. Les transports aériens ont vu également leur activité chuter de 45.6 %, principalement en raison de l'annulation ou du faible remplissage des vols, du fait de la situation sécuritaire et de la réticence des touristes.
- **La branche BTP** connaît également une évolution négative, alors qu'elle était un des principaux moteurs de la croissance en 2008. Cette baisse est liée au ralentissement des grands travaux de construction à la suite, d'une part, de l'achèvement d'un certain nombre de projets (QMM, projets de constructions hôtelières destinées à l'accueil des sommets de l'Union africaine et de la Francophonie initialement prévus à Madagascar) et, d'autre part, du gel d'une partie de l'aide extérieure qui ralentit l'investissement public.
- **La branche des assurances** subit également une diminution de ses activités, avec une perte de 73 % de sa valeur ajoutée, du fait des difficultés de recouvrement et du non-renouvellement des contrats.
- **La branche commerce** est également sinistrée avec les destructions partielles ou totales des points de vente et de stockage, des difficultés d'approvisionnement ainsi que le ralentissement de la demande.
- **Le secteur du tourisme** est l'un des plus touchés par la crise, avec une diminution du nombre d'arrivées de touristes de 56 % par rapport à 2008 et une diminution concomitante des recettes estimée à plus de 60 %. Toutes les activités connexes sont touchées.
- Enfin, **la branche des télécommunications** a profité de la crise grâce à l'accroissement du recours aux liaisons téléphoniques et Internet, du fait de la situation d'insécurité – sans oublier, en 2009, l'arrivée de la fibre optique.

	2001	2008	2009	2010	2011
Formation brute de capital	18.5	43.9	-12.2	0.7	4.4
Formation brute de capital - Publique	7.3	9.0	-5.5	0.1	2.0
Formation brute de capital – Privée	11.2	34.9	-6.7	0.6	2.5
Consommation finale	84.7	87.7	0.2	-3.8	2.6
Consommation finale – Publique	9.1	11.5	-1.9	0.2	0.9
Consommation finale – Privée	75.6	76.2	2.0	-3.9	1.6
Solde extérieur	-3.2	-31.6	7.5	2.6	-2.7
Secteur externe – Exportations	29.1	26.7	-3.9	0.6	1.1
Secteur externe – Importations	-32.3	-58.3	11.4	2.1	-3.8
Taux de croissance du PIB, en volume	-	-	-4.5	-0.4	4.3

Composante de la Demande

Les difficultés rencontrées par l'immense majorité des branches d'activités ont eu pour conséquence une **augmentation du chômage partiel ou total**, à la suite du ralentissement des activités voire de la fermeture des entreprises.

Une étude des Nations Unies fait ainsi état d'un accroissement du nombre de chômeurs de 228 000 dans la capitale pour les six premiers mois de 2009.

Les perspectives pour 2010 et 2011 dépendent largement de la capacité du pays à sortir rapidement de la crise, qui est la condition *sine qua non* du retour des financements extérieurs, principale source de financement des investissements publics. Mais même dans l'hypothèse d'une résolution de la crise au cours du premier semestre de 2010, la croissance devrait rester négative en 2010.

En effet, le délai de réengagement des donneurs, les effets de la suspension des accords Agoa et le découragement des investisseurs, du fait de l'interférence croissante des autorités qui rend les perspectives plus opaques (avec notamment la fixation d'un prix plancher pour la vanille, l'instauration de quotas pour l'exportation de litchis, la subvention des prix du riz et les barrières à l'entrée à l'encontre de nouveaux opérateurs dans certains secteurs tels que les boissons et les télécommunications alors que de gros investissements avaient déjà été engagés) sont autant d'éléments qui jouent en défaveur d'une reprise rapide de l'activité économique. Par ailleurs, la situation sociale s'étant dégradée en 2009, la consommation des ménages devrait également être en berne."

AFRICANECONOMICOUTLOOK.ORG

AfricanEconomicOutlook.org est né de la mise en ligne du rapport annuel sur les Perspectives économiques en Afrique. Africaneconomicoutlook.org combine l'expertise de la Banque africaine de développement, du Centre de développement de l'OCDE, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, ainsi que celle d'un réseau de think tanks et de centres de recherche africains.

Le site Web offre des données et des analyses complètes et comparables pour 47 économies africaines, qui représentent ensemble 99 pour cent de la population du continent et 97 pour cent de sa richesse mesurée par le Produit National Brut.

Lien vers la fiche pays Madagascar

<http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/countries/southern-africa/madagascar/>

Lien vers l'accueil du site Africaneconomicoutlook

<http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/>

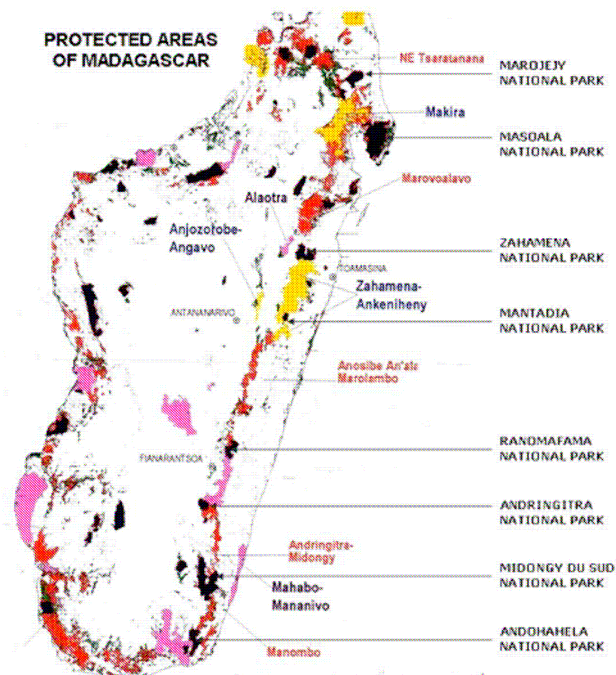
Les forêts humides d'Astinanana patrimoine en péril



Source

Plus d'informations sur <http://whc.unesco.org/fr/list/1257/>

2007 : Les forêts humides d'Astinanana, inscrites au Patrimoine mondial de l'UNESCO.



"Les forêts humides de l'Atsinanana comprennent **six parcs nationaux répartis le long des marges orientales de l'île**. Ces forêts anciennes sont très importantes pour le maintien des processus écologiques nécessaires à la survie de la biodiversité unique de Madagascar. Celle-ci reflète l'histoire géologique de l'île : en raison de sa séparation des autres masses terrestres il y a plus de 60 millions d'années, Madagascar abrite une flore et une faune qui ont évolué isolément. Inscrites pour leur importance tant pour les processus écologiques que biologiques, les forêts humides le sont également pour leur biodiversité et les espèces menacées qu'elles hébergent, notamment pour les primates et les lémuriens."

Juillet 2010: ce site figure désormais sur la liste du Patrimoine mondial en péril de l'Unesco.

Les raisons pour lesquelles ce site a été classé sur la liste du patrimoine mondial en péril sont :

- l'augmentation de **l'exploitation illégale du bois** de la forêt malgache (bois rose et ébène) Madagascar continue d'octroyer des permis d'exportation de bois en toute illégalité; et
- **le braconnage** visant les lémuriens (espèce menacée).

Ainsi, **le Comité du Patrimoine mondial a demandé à l'Etat malgache** "de prendre immédiatement toutes les mesures d'urgence nécessaires afin de faire appliquer le décret et de mettre un terme aux coupes illégales. Il appelle aussi l'Etat partie à organiser un sommet réunissant les pays concernés afin d'agir pour que le bois illégal de Madagascar demeure interdit et qu'il ne puisse pas avoir accès à leurs marchés nationaux."

La liste du patrimoine mondial en péril est conçue pour informer la communauté internationale des conditions menaçant les caractéristiques mêmes qui ont permis l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial et pour encourager des mesures correctives.

Le 2 août 2010, **deux demandes d'assistance ont été approuvées** pour ce site par l'UNESCO. Au total, 35000\$ (soit environ 27500€) devraient être mobilisés pour cette demande de type "urgence".

Actualité des membres de la PF Mada

LA COOPERATION DECENTRALISEE DE LA REGION BASSE-NORMANDIE AVEC LA REGION D'ASTINANANA

Rappel. En 2006, trois axes avaient été identifiés :

- 1/ développement agricole, avec le développement de la pisciculture
- 2/ renforcement institutionnel, avec la formation des cadres et l'appui au suivi évaluation
- 3/ développement territorial, avec le développement de concept type PNR.

Bilan :

Axe 1/ formation de techniciens agricoles + inauguration d'un centre de formation en mai 2010, qui a vocation à assurer la formation des formateurs de techniciens agricoles; le travail relatif à la pisciculture, en lien avec les services déconcentrés malgaches.

Parallèlement, le nombre de MFR sur le territoire de la région d'Astinanana a été défini comme devant passer de 1 à 5

Axe 2/ Le renforcement institutionnel a été interrompu au moment de la crise (mise en veille)

Axe 3/ processus est long. Travail avec le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin. Objectif : concept malgache à mettre en place, en s'appuyant sur 1 étudiant malgache de l'université de Tamatave.

Depuis février 2010 :

La Région Basse-Normandie a défini un projet commun avec la Région Rhône Alpes et la commune du Port (Ile de la Réunion), englobant 15 actions.

De plus, un coordinateur pour la coopération de la Région d'Astinanana a été mis en place, M. JF. Rossa.

>> Le MAEE a accordé 300 000€ de subvention pour ce projet triennal.

ACTUALITE DE L'ACTION INTERNATIONALE AU SECOURS CATHOLIQUE EN BASSE-NORMANDIE

Début Juin 2010, les bénévoles des 3 départements ont réaffirmés leurs volontés de s'inscrire durablement dans un partenariat ciblé sur Madagascar (raisons : pays déjà suivi par chacune des délégations sur des projets différents + volonté de s'inscrire dans une synergie avec les nombreuses autres structures bas-normandes qui coopèrent à Madagascar).

Une « présélection » de projet s'est alors portée sur **le projet du CEFOTAM** (Centre de Formation et de Transit d'Agriculteurs Migrants) géré par Caritas Madagascar.

> Ce centre a pour vocation d'aider des familles originaires de la région surpeuplée des Hauts Plateaux à s'installer dans la région à l'Ouest de la capitale, moins peuplée. Chaque famille y reçoit une formation agricole appropriée à cette région sèche. Plus de 200 familles ont ainsi été formées au CEFOTAM de Kankaola.

> Un nouveau lieu d'implantation a été ouvert dans la région d'Ankazobe à 150 km au Nord Ouest de Tananarive. Une première promotion s'y est établie en juillet 2002. Une centaine de familles y vivent aujourd'hui. L'objectif est de favoriser l'insertion socio-économique des migrants et de leur famille par une formation agricole adéquate et un appui à leur installation sur de nouvelles terres.

> Au fil des années, le projet a pris de l'ampleur avec l'augmentation du nombre de familles installées après leur formation. Le CEFOTAM est devenu également l'organisme de gestion des écoles et du dispensaire pour les familles formées au CEFOTAM, ainsi que d'autres familles de la région.

> Une mission de prise de contact se déroulera du 12 au 26 Septembre 2010.

Jean Pierre SIMON, responsable bénévole de l'Action International et Romain VASNIER, animateur mutualisé Action Internationale pour la Basse Normandie, iront sur place pour se rendre compte de l'ampleur du projet, visiter et écouter les bénéficiaires, rencontrer les responsables du projet, échanger sur les attentes de chacun et les modalités du partenariat qui devrait alors « officialiser » le soutien du projet CEFOTAM par les délégations bas-normandes du Secours Catholique.

> Perspectives

- promotion de ce projet auprès de du réseau Secours Catholique + sensibilisation du public lors de la Campagne « 10 Millions d'étoiles » qui a lieu en Décembre.

- accueillir à leur tour un témoin du projet en Mai 2011, lors de la Campagne Action Internationale du secours catholique.

ELECTRICIEN SANS FRONTIERE BASSE-NORMANDIE

ESF Basse-Normandie est maître d'œuvre du projet "**Sécurisation de l'alimentation électrique d'un centre de sans abri**", dans la **région de Tananarive**.

L'objectif principal de ce projet est de sécuriser les installations électriques du centre "le Domaine Saint François" et d'en assurer la permanence de l'alimentation électrique.

Les **partenaires** de ce projet sont :

- l'association malgache ASA (Ankohonana Sahirana Arenina).
- l'association cherbourgeoise D.M.M (Des Mains pour Madagascar), qui fait partie du réseau ASA France

A.S.A est une association malgache créée en 1991 dont le but principal est la réinsertion des personnes en grande difficulté qui vivent autour de Tananarive.

L'association, pour ses missions d'assistance aux personnes démunies, dispose d'un centre de formation et réinsertion, le Domaine Saint François. Ce centre est un outil de réinsertion des familles démunies. C'est un domaine dont le fonctionnement est du type « Ferme auberge », son organisation est assurée par des personnes en réinsertion, dans le cadre d'activités de formation vers les métiers de la terre, de l'hôtellerie et du bâtiment. Elles y sont encadrées par du personnel permanent. Mais les locaux du DSF sont vétustes.

Les bénéficiaires de l'action de l'A.S.A sont les familles démunies qui reçoivent une assistance financière et matériel dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la formation et de la réinsertion.

L'élaboration du projet a débuté en 2008 (suite à une mission d'identification sur place) et sa finalisation est prévue courant 2011.

Actuellement, le budget de ce projet est pratiquement finalisé (retard dû au évènements politiques + difficulté à trouver des financements).

La mission consiste à réaliser la mise en sécurité des installations électriques des différents bâtiments qui composent le centre, d'installer un groupe électrogène pour assurer la permanence de l'alimentation électrique principalement des matériels qui servent à la production et à la conservation du froid ceci afin de permettre au Domaine Saint François de poursuivre ses activités de production de produits laitiers suivant les normes sanitaires. Ces travaux seront l'occasion de former du personnel permanent du centre à l'entretien des installations électriques ainsi qu'à la conduite et à la maintenance du groupe électrogène.